

MARCELCAVE

Une station d'épuration solidaire

La station d'épuration rénovée a été inaugurée samedi par les élus locaux. Un projet qui s'inscrit dans une solidarité intercommunale très renforcée.

L'ancienne station avait été construite en 1974 et la commune seule n'aurait pas pu faire face aux coûts de remise aux normes. Nous avons été très heureux quand la communauté de communes a pris cette compétence », a résumé le maire Alain Savoie, samedi lors de l'inauguration de la station d'épuration. Cette cérémonie s'est tenue devant de nombreux élus des différentes collectivités locales, et en présence du député Alain Gest, du sénateur Daniel Dubois et d'Olivier Thibault, directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

1 100 équivalents habitants

Cette nouvelle installation qui est exploitée par la Saur, a une capacité de 1 100 équivalents-habitants. Elle a été construite par les sociétés Saur-Balestra et Stag. « Notre communauté de communes gère, depuis 2006, la compétence assainissement collectif et non collectif sur le Val de Somme. Dans le département, nous sommes l'une des rares collectivités à avoir opté pour cette compétence », a rappelé Alain Babaut, président de la communauté de communes. »

Ce pari s'inscrivait dans le cadre d'une solidarité intercommunale



Ce projet n'aurait jamais pu voir le jour sans l'engagement fort de la communauté de communes.

renforcée, que ce soit financière ou environnementale. Christian Manable, président du conseil général, a rappelé l'attachement de sa collectivité aux problématiques de l'eau en général et de la préservation de l'eau souterraine en particulier - même si cela va au-delà de ses compétences et de ses obligations. « Le flux de pollution domestique est une des sources de pollution majeure des eaux superficielles et souterraines, la collecte des eaux usées constitue donc l'un

des enjeux pour la préservation de la qualité des eaux souterraines et superficielles », a-t-il expliqué avant de faire le lien avec le Grand Projet Vallée de Somme où l'eau est au cœur de toutes les problématiques. De son côté Olivier Thibault, directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, a salué ce projet exemplaire et la solidarité entre tous les partenaires, à l'heure où beaucoup de collectivités en cette période de crise reculent devant les investissements à faire pour le futur.

À SAVOIR

- **895 995 euros hors taxes :** Montant total des travaux.
- **Le financement :** Agence de l'eau Artois Picardie : 524 000 euros. État au titre de la DETR : 160 000 euros. Communauté de communes : 141 095 euros. Conseil général : 70 700 €. Les frais d'études : 48 071 euros (subventionnés par l'Agence de l'eau et le conseil général).